

## Généalogie de Louis Demeulant.

### 1. Hubert et Elisabeth.

Les recherches en usurpation de noblesse se poursuivent dans la généralité de Soissons.

« ... Nous commissaire susdit avons reçu le dit sieur Mathieu Jacques *Rillart*, seigneur de *Verneuil*, demeurant à Laon, ... l'avons maintenu gardé en la dite qualité d'escuier, ordonnons que luy et ses enfans nés et à naistre en légitime mariage jouiront des honneurs, privilèges et exemptions dont jouissent les véritables gentilshommes de ce royaume tant qu'ils vivront noblement et ne feront acte de dérogeance, a leffet de quoy le dit Rillart sera inséré dans le catalogue des nobles et en conséquence ... A Soissons ce 28 janvier **1700**. Signé Sanson et plus bas Msgr Hourdé (« Rilliard a été maintenu comme fils de secrétaire du roi » - Fr. 32 269 - B.N. Dép<sup>nt</sup> des manuscrits).

Rillart, autre nom familial des récits de mon enfance quoique l'appellation Monsieur de Verneuil ait été plus souvent employée. C'était pour moi un nom de Bouconville. Surprise ! Un Jacques Rillart était déjà notaire à La Fère (1605, 1628, 1644, 1669, 1681, 1694, 1699).

Du 12 février, une obligation de **Charles Demeulan** à Quentin et Charles Nicolet devant M<sup>e</sup> Le Maire porte 35 livres (5 sols). Le 14 juin, M<sup>e</sup> Fenequet, autre notaire de La Fère, insinue le testament de *Michelle pauvre femme* (qui n'a pas même de nom patronymique) : 1 livre 10 sols (reçu 30 sols).

Au 23 de ce mois figurent deux inventaires de succession, un de 459 livres 9 sols par Jourdiu, greffier en ce bailliage, et un autre de 1158 livres 13 sols par un greffier de Vendeuil. Le 15 novembre, Jourdiu reçoit 3 livres pour l'inventaire de la succession de Léon **Cochet** qui est donc mort peu de temps auparavant puisque le délai de déclaration après un décès est de six mois (il est de quatre mois pour les dispositions entre vifs).

Le 16 novembre, Louis XIV accepte le testament de Charles II d'Espagne et son petit fils devient roi d'Espagne sous le nom de Philippe V.

L'ordonnance royale de janvier **1701** réorganise la milice. La capitation est rétablie ... ..

Le 3 avril à Flavy-le-Martel est baptisée Marguerite, fille de Pierre **Page** et de Barbe **mouloy**, le parrain est **Pierre moulen**, la marraine, Marguerite Dreux (1 E. 365 - les années 1702-1703 puis 1706 à 1714 et 1716-1717 manquent sur le registre de Flavy - A.D. Aisne). Les difficultés orthographiques de 1669 réapparaissent ... ..

**Charles Demeulan** a perdu sa fille de dix-neuf ans, Jeanne, en 1699, sa femme, Barbe **des Ruelles**, quarante-neuf ans, fut inhumée le 3 novembre de l'année suivante. Il meurt le 17 novembre, âgé de soixante ans selon l'acte inscrit au registre paroissial.

Le 4 décembre, un bail de 30 livres de redevance est fait par les curé et marguilliers de Monceau à **Claude de Meulan** devant M<sup>e</sup> Ponthieu, notaire à Versigny.

Une coalition européenne déclare la guerre à la France le 15 mai **1702**.

**Hubert** se marie ! La cérémonie a lieu dans le village de la mariée sans doute mais lequel ? Tout en haut d'une grande page jaunie dont le bord poussiéreux s'émiette, mettant en grand péril l'information qu'il contient, deux lignes serrées portent l'enregistrement de l'acte : « du 14<sup>e</sup> jour de juin **1703**. Pour contrôle de mariage passé devant Satabin, notaire, le 3<sup>e</sup> jour du cour(ant) pour **Hubert Demeulan** et Elisabeth **Thiery** portant 100 livres entre les deux - reçu 20 sols ... .. 1 livre ».

Leur premier enfant, **Claude**, est baptisé le 5 juin **1704**, parrain Claude Martin, marraine Louise Hermez.

Qui est Elisabeth ? Est-elle la veuve d'Antoine Louchet (contrat de mariage sur le même registre, enregistré le 25 mai 1699) ou s'agit-il d'une homonymie ?

D'après l'âge indiqué à son décès, Elisabeth serait âgée de trente-deux ans. Quel âge Hubert peut-il avoir ? Le registre de Beautor commence en 1668. Il serait né avant cette date et aurait plus de trente-cinq ans, ce qui paraît vraisemblable, à moins qu'il ne soit né ailleurs ... ..

Anne **Emery**, deuxième épouse de François Demeulan, meurt le 24 décembre. Ils ont eu au moins deux enfants : **François** (°1699), **Jean** (°1700) et peut-être **Pierre** dont l'année de naissance n'est pas connue. Un acte contrôlé à Ham indiquerait un prompt remariage (enregistré en 1704) : **François Demeulant** épouse Marie **des Planches** à Flavy mais l'acte n'a pas été retrouvé (1 E. 365 /1 - A.D. Aisne). Leur fille Marie Jeanne, née à Beautor, épousera Noël **Dromar**, garde-moulin, le 5 février 1731.

Le 22 novembre **1705**, un second garçon vient au monde au foyer d'**Hubert Demeulan**. Il est nommé **Hubert** par son parrain François **Thiery** (son oncle ?) qui signe l'acte. Sa marraine, Marie Bernard, « fait la marque ».

Michel **Gouy**, syndic perpétuel de Beautor, meurt en sa maison à l'âge de soixante ans, le 26 août **1707**.

Le 3 novembre, le fils de Charles, **François Philippe Demeulan** âgé de vingt-deux ans, épouse à Pierremande Marie **Duponcelle** (° + Pierremande 1685-1752). Leur fils, **Antoine**, naît le 9 septembre **1708**. Un autre fils, Philippe, naîtra l'année suivante pour mourir le 5 mars 1710.

En rédigeant l'acte de baptême d'Antoine, le curé de la paroisse de Pierremande supprime la première syllabe **de** du nom de famille et cette variation orthographique sera définitive. Antoine, ses frères et sœurs à naître et tous les descendants de la branche de Pierremande s'appelleront désormais **Meulan**. Ce qui semble avoir été établi déjà à Flavy-le-Martel avant 1669 - voire en Angleterre entre 1598 et 1625 mais peut-être pour d'autres raisons.

Cette syllabe *de*, maintenant plus ressentie comme particule nobiliaire que comme préposition introduisant le nom de lieu d'origine, est-elle omise pour obéir à une directive reçue ? « La défense de changer de nom sans la permission du roi renferme celle d'ajouter, sans la même permission, au nom que l'on porte, l'article *de* ou *du* » (*Répertoire universel de Jurisprudence* - Procureur général Merlin). Ajouter *de* ou *du* devant un nom qui ne désigne pas un lieu est évidemment un non-sens. « Il y a peu d'excuse en la vanité de nos modernes porte-épées qui, n'ayant point de seigneurie dont ils puissent prendre le nom ajoutent seulement *de* ou *du* devant celui de leurs pères, ce qui se fait en guise de seigneurie » (*Traité des Ordres* - Loyseau). Ce n'était pas ici le cas.

Dans « la nuit du 5 au 6 janvier **1709**, il commença un hiver qu'on appellera jusqu'à la fin du monde le gros hiver » ... .. La famine sera générale ... ..

Les soucis royaux s'accumulent. Depuis la capitulation de Lille, la frontière du nord est ouverte et l'armée n'a plus le ressort nécessaire à une défense efficace. Un effort considérable de recrutement doit être réalisé pour renouveler l'armée. Les besoins sont pressants.

Peut-être parce qu'on y travaille trop intensément, le moulin à poudre de La Fère explose. L'arsenal est tout proche, le risque est grand. Déjà le 26 août 1676 ... ..

A l'automne, des épidémies apparaissent : dysenterie, typhoïde, scorbut ... ..

Tous les expédients utilisés se révélant insuffisants, le roi crée en **1710** un nouvel impôt : *le dixième* (1/10 des revenus de tous ses sujets) mais les privilégiés trouveront encore le biais qui leur permettra d'y échapper.

Marie Jeanne, fille de **François Philippe Meulan**, naît à Pierremande le 7 juin **1711**.

Le 3 novembre, « a este inhumez dans le simmetiere de ceste paroisse le corps de Elisabeth **Thiery** agee denviron quarante ans *ayant peu recevoir le sacrement de pénitence* en foy de quoy nous avons signe ce jour et an sus dit ».

Pour quelle raison le prêtre n'a-t-il pu lui administrer les derniers sacrements ? Elisabeth était-elle huguenote ? ... Elle est cependant inhumée dans le cimetière du village. Celui qui tient le registre note sèchement les faits mais il n'y a pas de procès. Elisabeth emporte son secret. Qui a accompagné le corps de la défunte ? Son mari, ses enfants, des parents ?

Ses fils ont six et sept ans. Leur père va-t-il se remarier ? Entre 1711 et 1716, année qui termine ce premier registre de catholicité de Beautor, on ne trouve ni acte de mariage ou de naissance d'un éventuel enfant ni acte de décès le concernant, aucun acte non plus où il soit cité comme parrain ou témoin dans la vie d'autres couples; aucun contrat de mariage, ni bail, ni testament ou inventaire après décès dans l'enregistrement des actes notariés, même au-delà de 1716. Les recherches dans les paroisses environnantes (quand il y a des documents !) n'aboutissent pas davantage. Le deuxième registre de Beautor a disparu. Le troisième reprend en 1731. La date du décès de **Hubert Demeulan** - entre 1716 et 1731 sans doute - reste aussi mystérieuse que celle de sa naissance.

La menace d'invasion pèse au nord du royaume ... Le temps est mauvais et restera médiocre jusqu'en 1719 ... Les fièvres malignes frappent même la famille royale.

Enfin, des traités séparés sont signés entre avril et novembre **1713**.

Les violences n'ont pu soumettre ni le jansénisme ni le protestantisme mais les persécutions ne sont pas terminées et on choisit encore l'exil ...

A Beautor, le 6 novembre, Marie, fille de **Simon Demeulan** et de Barbe *de la Haye*, native de Champs (sur l'Ailette), épouse Jacques *Lefebure*.

Le 15 du même mois naît Marie Anne, de **Claude Doffemont** et Marie **Gouy**. Le parrain est Claude Doffemont, cousin germain du bébé, qui signe, la marraine, Marie Anne Rossin.

Pierre Philippe, troisième fils de **François Philippe Meulan** et Marie *Dupon-celle*, naît à Pierremande le 24 avril **1714**. Il aura une sœur, Marie, le 6 janvier 1717.

Le déficit chronique ne cesse de croître. La vie économique est en déclin. Le roi est fatigué, déçu. Son confesseur lui fait signer, le 8 mars **1715**, une déclaration qui est une nouvelle menace à l'adresse des réformés : *ceux qui, malades, refuseront les sacrements de l'Église seront déclarés relaps, qu'ils aient ou non abjurés*. Les cas sont-ils donc fréquents ? Qu'en aurait-il été pour Elisabeth Thiery si cette déclaration avait été signée trois ans et demi plus tôt ?

La guerre de Succession d'Espagne se termine avec le traité d'Utrecht en novembre.

Les Provinces-Unies reprennent leur droit de tenir garnison sur les places de la Barrière. Le droit à la liberté religieuse de ces garnisons est reconnu; la Hollande y accueillera les protestants persécutés et y fera célébrer le culte français ... ..

Le 27 avril fut baptisé Jean, fils illégitime de Martin *Defemon*, homme ou garçon *meagnier*, et de Marie **Carlier**, parrain, Remy Bruxelles, marraine, Barbe Marest, de la paroisse dannoy (Annois, Flavy-le-Martel).

Sébastien **Théry**, époux d'Anne **Hanquet**, est greffier à Villers-Outréaux, au nord de Saint-Quentin. Est-il un cousin d'Elisabeth ?

Le roi est mort à Versailles le 1<sup>er</sup> septembre et l'héritier du trône n'a que cinq ans. L'indifférence religieuse du duc d'Orléans a suscité un espoir chez les protestants pourtant les difficultés ne cessent pas. Les huguenots vont à Tournai - église de la Barrière - mais le culte clandestin de la *Boîte à cailloux*, une carrière près de Templeux doit

encore être actif puisque, une nuit de mai **1716**, la maréchaussée de Péronne envahit le village. Des faits semblables se reproduisent en août et en novembre de l'année suivante. A chaque fois, des exactions sont perpétrées contre les protestants : pillage, emprisonnement ... jusqu'au meurtre, celui de Catherine Leloir, femme de Nicolas Dassonville (est-ce un parent de Marie *d'Assonville* ! 1695 ?) ... Certains enfants sont encore envoyés en Hollande pour être élevés dans la religion réformée.

Le 20 mars **1717** est signé un contrat de vente de M<sup>e</sup> Sabatin, notaire à La Fère, d'une maison sise à Beautor par Charles Deveaux, demeurant à Beautor, et **François Demeulan**, demeurant à Andelain, portant 400 livres.

Une école d'artillerie, la première en France, vient d'être créée à La Fère en **1719**. Cette création laisse pressentir que la ville aura une garnison permanente. L'année suivante, l'édification d'une caserne, aux frais des habitants, est décidée. Jusqu'alors, soldats et officiers étaient logés en ville, charge onéreuse pour les habitants tenus de les loger et parfois de les nourrir. Pendant la construction, la garnison devient plus nombreuse. Les droits d'octroi que paient certaines denrées à leur entrée en ville sont augmentés et il faut continuer à loger les soldats par-dessus le marché ! Faute d'argent, les travaux ne seront terminés que quinze ans plus tard.

A Pierremande le 19 avril **1721**, **François Philippe Meulan** et Marie *Duponcelle* sont les parents de **Louis Claude**, qui épousera, âgé de quarante-cinq ans, le 25 juin 1766, Marie Jeanne Véronique *Delatte* et sera père, un peu vite, le 1<sup>er</sup> février 1767, d'une fille, Marie Louise Véronique. Un autre fils, **Thomas Claude** (+ 1779) naîtra le 7 mars 1723 puis un autre, Etienne, le 21 avril 1725.

La première installation du polygone de tir de l'école d'artillerie se révèle défectueuse par rapport au village de Danizy. En **1722**, on projette de la modifier par l'achat de terrains sur le territoire de Charmes. Le tir portera vers Rogécourt.

Dame Marie de Rabutin, veuve de Louis de Mardaillan de Lespare, marquis de Montataire, fait hommage du comté de Manicamp en la chambre des Comptes, le 5 août 1722 à cause du joyeux avènement à la couronne (R/4/1134 - A.N.).

Au 18 décembre **1723**, François *D'offemont*, marchand orfèvre, et sa femme Marie *Clerc*, renouvellent le bail du 22 août 1714 pour la location d'une maison (un des biens de la chapelle Saint-Pierre de l'église Saint-Montain) rue des Trois Rois à La Fère, aux mêmes conditions de 60 livres. Un de leurs voisins est maître armurier ... (G. 405 - A.D. Aisne).

M<sup>e</sup> Lenin (*Le Nain*), notaire, établit un bail de terre pour la chapelle Notre-Dame à Servais.

Un bail de pré est signé au mois de mars **1724** au profit de Pierre *Doffemont*, laboureur à Fargniers, et de Marie Gobaut, sa femme.

Le 23 juin, Jean *Thiery*, laboureur à Versigny, fait hommage d'un fief appelé *Maison au vent* à La Fère, d'un revenu estimé 10 livres et, le 20 octobre, fait admettre le dénombrement des Thiery reçu le 24 janvier précédant le sien (aux héritiers de la veuve François Lefebure, ancien garde du roi, saisie féodale / Jean Thiery ... Domaine de La Fère - R/4/1134 - A.N. - Revenus de l'abbaye royale du Calvaire : 9 faulx de prés au sieur Jean Thiery, marchand demeurant à Versigny).

Pour satisfaire à la demande formulée lors de la délibération de l'assemblée générale du clergé de France du 12 décembre **1726**, « Christophe Cronier, prêtre curé des paroisses de Saint-Quentin de Bauthor et de Saint-Denis d'Andelain secours dud. Bauthor diocèse de Laon » déclare les revenus de la dite cure (G. 404 - A.D. Aisne).

**Claude** et **Hubert Demeulan**, fils d'Elisabeth *Thiery*, ont maintenant vingt-trois et vingt-deux ans. Aucun acte ne révèle leur existence, pas plus que celle de leur père.

Le 26 décembre **1728**, le bail d'une prairie « par le lieu dit *le Vieux moulin de la Folie*, lieu dit *la Levée* », jouxtant la cure de Beautor, est consenti à Jacques *de la Motte*, nourretier au même lieu, et Barbe *Rivage*, sa femme (H. 1489 - A.D. Aisne).

Hubert Demeulan ne fut-il pas le parrain de Marie Madeleine Rivage en septembre 1693 ?

Marie Thérèse de Mardaillan, épouse de son neveu Léon de Mardaillan, comte de Lassei, brigadier des armées du roi, est devenue comtesse de Manicamp en 1724 à la mort de son frère. N'ayant pas d'enfant de son mariage, elle *donne* en 1731 la terre de Manicamp et autres lieux à Anne Adélaïde d'O, sa parente, épouse de Louis de Brancas, pair de France. Or un acte du 20 juin 1731 devant M<sup>e</sup> Tessier, notaire à Paris, fait mention d'une *vente* par M<sup>me</sup> la comtesse de Lassay à M. le duc de Brancas des terres de Fourdrain, Brie, la Bovette ... Il s'agit bien d'une vente qui se fait à Paris. « Les grands seigneurs ne vont presque point dans leurs petites terres et surtout quand il n'y a qu'une mazure comme à Fourdrin », écrira-t-on le 30 mars 1773. Sur place, la transaction passe alors inaperçue.

Anne Cécile, fille de **Pierre Demeulan** et de Jeanne *Eglone*, meurt à Beautor le 27 mars 1732.

L'ingénieur Crozat dirige les débuts de la construction du canal de jonction de l'Oise à la Somme, avec embranchement à La Fère, et il en fera aboutir l'exécution.

Le roi de Pologne meurt en 1733 et la France intervient dans la *guerre de Succession de Pologne*.

Marie *Demeulan* est restée célibataire. Âgée de soixante-dix-sept ans, elle meurt à Beautor, « après avoir recue le sacrement ordinaire de l'église », le 9 janvier 1742 « en la maison de ses neveux **Claude** et **Hubert** ».

**Hubert Demeulan** avait donc une sœur, Marie, âgée de quarante-six ans à la mort d'Elisabeth *Thiery*. On peut l'imaginer prenant en main le ménage de son frère - qui ne s'est apparemment pas remarié - et élevant avec lui les garçons.

Hubert n'est plus là. Depuis combien d'années ?

Quels sont les moyens d'existence des « vieux garçons » ? Sont-ils nourretiers, laboureurs ... l'acte ne le dit pas.

Le 30 mars, Noël *Droma* et Marie Jeanne Demeulan ont une fille, Jeanne Reine.

Le 17 juin, Jacques Philippe *de la Motte*, « masson », reprend le bail passé en 1730 de la prairie de la Levée, bail qui sera renouvelé par Jacques Philippe le 23 mai 1751 chez M<sup>e</sup> Morial, notaire à La Fère.

Comme il faut une femme pour tenir la maison, le 21 novembre suivant, **Claude**, l'aîné, trente-huit ans, épouse Marie Catherine *Delamotte*. Sur le registre, signent *Claude demelant* et *huber Demellant*. Les frères, vivant dans la même maison depuis l'enfance et ayant probablement appris ensemble les « rudiments », écrivent pourtant leur patronyme différemment. Est-ce hasard ou désir de se distinguer l'un de l'autre ?

Cinq mois après son mariage, le 27 avril 1743, **Claude Demelant** est inhumé dans le cimetière du village « agée d'Environ trente huit ans après sestre confessé et recu le sacrement de l'église ». Sur le registre, signent *Huber Emellant* et *nicollas dellamotte*. Marie Catherine est enceinte. Le 16 décembre, elle accouchera d'un garçon. L'oncle du nouveau-né sera son parrain et lui donnera son prénom : *Hubert*. La marraine sera Marie Anne Catherine Goudinant. Marie Catherine se remariera le 15 juin 1745 avec Louis Joseph Duflot. Le petit Hubert a-t-il vécu ?

Le 6 novembre, **François Demeulant**, âgé de soixante-dix ans, est inhumé à Beautor en présence de son fils **Pierre** et de son gendre, Noël *Droma*.

## 2. Hubert et Marie Anne.

Resté seul dans sa maison vide, **Hubert Demeulant** prend femme à son tour. Le 28 juillet 1744, il épouse à Rouy, Marie Anne, fille de Claude *Doffemont* et de défunte Marie *Goüy*. L'acte

est signé **huber DEmellant**, + (marque de la mariée), *Claude Doffemon, pierre doffemont, Jean Gayant, I faloy et Goulard*, curé de Rouy. Hubert a presque trente-neuf ans.

Marie Catherine, fille de Noël **Dromard** et de Marie Jeanne Demeulant, naît et est baptisée à Beator le 13 mars **1745**. Le parrain Antoine Joncois et la marraine Marie Catherine Pelletier ont « marqué ». Une autre fille, Cécile, sera baptisée le 6 février 1748.

Un an après le mariage de ses parents, Marie Anne ou Marianne Demeulant est baptisée à Beator le 23 juillet. Elle a pour parrain **Pierre Demeulan** et pour marraine Marie Louise **D'offemont** qui signent d'une croix.

Le 18 novembre **1746** à Pierremande, **Thomas Claude Meulan** épouse Marie **Nouvion** (Nouvian). Leur fille Isabelle naîtra le 10 janvier 1748 mais elle mourra à neuf ans et demi, le 14 septembre 1757. Marie Agnès, seconde fille, naîtra et mourra le 26 juillet 1749 et sa maman trois jours plus tard.

Isabelle, fille de **François Philippe Meulan** et Marie **Duponcelle**, épouse Jean **Gosset** le 23 novembre à Pierremande.

**Hubert Demeulant** est père pour la seconde fois. Le bébé qui vient de naître, nommé **Hubert**, est baptisé à Beator par le prêtre Padaux, curé de la paroisse, le 22 septembre **1747**. Le parrain, Jean Baptiste **Adam**, marque l'acte d'une croix. La marraine, Marie Joseph Cholet et le curé Padaux signent le registre.

Le 9 mars **1750** meurt à Beator Anne Demeulant âgée de soixante-douze ans.

Le 16 juin **Thomas Claude Meulan** se remarie à Pierremande avec Marie **Pépin**, trente ans. Leur premier enfant, Louis Robert, naîtra le 24 avril de l'année suivante mais mourra âgé de deux ans et demi, le 13 septembre 1753 à Pierremande. Le 4 décembre 1752 naîtra Marie Louise qui n'atteindra pas sa première année puisqu'elle disparaîtra le 28 octobre 1753, à peine plus d'un mois après la mort de Louis Robert.

Marie Rose Meulan naît le 10 décembre 1754 et le grand-père, **François Philippe**, meurt à Pierremande le 3 avril 1755. Marie Rose a deux ans quand naît **Thomas** le 22 mars 1757 ... puis naît **Jean Claude** le 19 janvier 1759 ... et encore Marie Thérèse le 11 janvier 1761. Le 21 mai 1763, Jean Louis naît et meurt ...

Le 17 juillet **1751**, c'est **Hubert Demellant** « agé d'Environ quarante cinq ans après sestre confessé » que le curé Pardoux (Padaux) enterre à Beator. Claude et Pierre **Doffemont** signent le registre. La mère du défunt est morte à quarante ans, son frère Claude, avant trente-neuf ans. Le même mal est-il responsable de ces trois décès prématurés ? Marie Anne **Doffemont** reste seule avec ses deux enfants, Marie Anne, six ans, et Hubert, trois ans neuf mois.

Le traité d'Aix-la-Chapelle fut signé en octobre 1748 ... Les registres de l'église wallonne de Tournai - celle où se rendent à peu près exclusivement les protestants de Vermandois - sont tenus à partir de ce moment, ceux du moins qui sont conservés à la mairie.

Le 17 février **1754**, Pierre **Very** du lieu dit Le Thuel, paroisse de Noircourt (près de Dizey-le-Gros) épouse Marie Rose **Demolon**, mariage protestant ... ..

Le 17 septembre 1768 se marient à Thenelles (E. Saint-Quentin) Jean Louis **Dubois** et Rose **Desmolons**, veuve de Pierre **Voreaux** (Ebouleau-lès-Pierrepont - Mariages à l'église wallonne de Tournai - Cercle généalogique de l'Aisne). L'orthographe des patronymes paraît bien incertaine. Est-ce le patronyme Demeulan qui est déformé en Demolon ?

Le 24 novembre 1771 à Montcornet, Pierre Abraham **de Semery** de Martigny (E. Vervins) épousera en une cérémonie protestante Marie Charlotte **Desmolons**.

Le 20 janvier **1756**, le curé titulaire de la cure de Saint-Quentin de Beautor et de Saint-Denis d'Andelain son annexe, Nicolas Padaux, déclare lui aussi ses revenus ...

Une guerre s'engage qui va durer *Sept ans*, terminée au traité de Paris en 1763 ...

Le 5 janvier **1757**, Damiens frappe le roi d'un coup de couteau ...

Le 9 décembre **1766**, le chapitre de l'église collégiale Saint-Montain de La Fère reçoit de Jacques Noël **Dromas** (époux de Marie Jeanne Demeulant depuis 1731) 24 livres alors que sa redevance est de 33 livres. Noël doit éprouver des difficultés à s'acquitter. L'année 1767, année de sécheresse, ne lui sera sans doute guère favorable.

Après la naissance de Marie Louise Véronique à Pierremande le 1<sup>er</sup> février **1767**, **Louis Claude Meulan** et Marie Jeanne Véronique **Delatte** ont un fils, Louis Claude, le 13 décembre 1768 - qui mourra le 3 mai 1773 - puis une fille, Marie Joséphine Pélagie, le 22 juillet 1770, et un autre garçon, Thomas, le 16 octobre 1771, toujours à Pierremande. Le 23 juin 1773, Marie Joséphine naît au foyer que Louis Claude vient de quitter. Thomas meurt le 15 mars 1775. Il reste trois filles dans la maison. Urbain Laurent voit le jour le 10 août 1776 mais il ne vivra guère plus d'un an puisqu'il meurt le 16 octobre 1777.

### 3. Hubert et Thérèse.

A Beautor, **Hubert**, vingt-quatre ans, fils d'**Hubert Demeulant**, vit auprès de sa mère qui ne s'est pas remariée. Le 26 octobre **1771**, en l'église de Charmes sont célébrées ses fiançailles. Les fiançailles *par paroles de présent*, souvent accompagnées d'un contrat devant notaire, valent mariage mais, depuis un siècle, la valeur accordée à cette cérémonie religieuse se dégrade lentement. Un ban est publié le 27, le 28 arrive la dispense des deux autres bans accordée par l'évêque de Laon et, le 29, Hubert épouse Marie Madeleine Thérèse **Chobaux** dont les parents sont décédés.

Marie Anne **Doffemont**, mère de l'époux, est présente et consentante mais ne sait signer. Les témoins - Pierre **Fontaine**, tisserand, beau-frère de l'époux, et Jacques **Doffemont**, laine maçon (plâtrier), son oncle, Louis Théodore **Séruzier**, jardinier et cabaretier, et Antoine **Prot**, tous deux de la paroisse de Charmes, amis de l'épouse - signent avec les mariés qui sont unis par le prêtre curé de Charmes (signe **Cholet**) avec la permission du curé de Beautor (deux signatures: **Padaux curé de Beautor** et **Padaux frère**). Thérèse, trente-deux ans, a huit ans de plus que son mari. Fille d'Antoine **Chobaux**, berger, et Marie Marguerite **Dorvite**, elle est née à Villecourt (N.O. Ham) mais est déclarée « de fait et de droit de la paroisse de Charmes ».

Le 28 décembre **1772** est baptisé Jean Pierre, né d'hier, de Pierre **Fontaine**, tisserand à Beautor, et de Marie Anne **Demeulant**, son épouse. Le parrain est Pierre Louis **D'offemont**, fils de Nicolas D'offemont, maçon, la marraine, Catherine **Fontaine**, fille de tisserand. Le père est absent.

Au moment de régler la succession de feu M<sup>me</sup> de Brancas au mois de mars **1773**, on s'aperçoit qu'il est dû beaucoup de droits féodaux à M<sup>me</sup> la duchesse de Mazarin (lettre du 8 mars - AP/300 (I)/474 - A.N. - Voir les années 1691 et 1731). Les dix fiefs en question - la Bovette, le Lavier, la Fosse Larmeuse, le bois Leprêtre, la Tourniole, le fond Bonin, la queue de Monceaux, **Beautor**, la Frenay et les Boquetteaux - sont **domaines royaux**. Les terres et seigneuries de Brie et de Fourdrain, que l'on déclare relever de la grosse tour couronnée de Laon, ont été vendues par le même contrat. M<sup>me</sup> de Montataire a donné une reconnaissance par laquelle « Brye et Fourdrin » relevaient de La Fère mais on ignore « où est cet acte essentiel. Dans les tems reculés ces deux terres relevaient de Rogicourt qui est

actuellement et de tous tems de la mouvance de La Fère ». Le régisseur fait rechercher à la chambre des Comptes de Paris un dénombrement des dites terres du 12 juillet 1547 fourni par Henry de Beaufort à M. le duc de Vendômois. La situation est confuse, obscure ... ..

Le 7 août 1782, un arrêt du parlement condamnera M. de Brancas. La terre et seigneurie de Beautor, le bois Nain ... et autres fiefs joints, seront réunis à l'apanage du comté de Vermandois, châtellenie de La Fère et dépendances (R/4/980 - A.N.), sauf ce qui dépend de la ferme de La Fresnaye qui appartient patrimoniallement à M. de Brancas. Louis Philippe duc d'Orléans est seigneur de Beautor. Mais les terres et prés du domaine de Beautor sont « confondus dans la ferme de La Fresnaye ». Au conseil du 17 décembre, « les terres et prés domaniaux n'étant pas encore bien connus, l'on ne peut déterminer de quelle partie Monseigneur doit jouir sur le prix du bail pour l'année présente ... » (AP/300 (I)/474 - A.N.).

Le 14 août 1773 naît **Louis Hubert**. L'enfant est baptisé le lendemain dimanche, fête de l'Assomption de la Vierge, par le curé Padaux qui a baptisé son père. Le parrain est Pierre **Fontaine**, tisserand de cette paroisse, oncle du nouveau-né. La marraine est Marie Magdeleine **Chobeau**, *sœur d'école* à Fluques du diocèse de Noyon. Le père est absent. Magdeleine et Thérèse sont probablement deux sœurs et toutes deux savent lire et écrire. Thérèse vivait à Charmes où elle travaillait. Magdeleine est à Fluques - où est Fluques; est-ce Fluquières (S.O. Saint-Quentin) ? - Est-elle religieuse de l'Enfant-Jésus, de la Croix, de la Charité (Saint-Vincent de Paul) ou de la Congrégation (Melleville T. II p. 338) ?

Deux ans plus tard, le 7 septembre 1775, Thérèse **Chobeaux** est inhumée au cimetière de Beautor. **Hubert Demeulant** se remariera (acte non retrouvé) avec Marie Madeleine **Mayeux**, fileuse, dont il aura cinq enfants. Le frère de celle-ci, Marc, est marchand de moutons à Travecy.

Pierre, fils mineur de Pierre Élie **Thiéry**, marchand brasseur de Saint-Quentin, est mort le 30 avril 1780. « Il n'a jamais donné aucune marque de catholicité », écrit le prêtre, curé de Saint-Martin.

Pierre est inhumé dans le jardin de Messire de Brissac. Dans ces conditions, les frais d'inhumation sont élevés mais on n'assiste plus aux démonstrations outrancières d'hostilité que l'on voyait encore quelques décennies plus tôt.

Le 27 mai 1781, Nicolas Marcel, manouvrier de Servais, et Alexandre Beaurain, charpentier, demeurant à Fargnier, prennent à bail des chanoines de Saint-Montain de La Fère des prairies de Beautor et Fargnier qui jouxtent les lieux de : Jean **Gayant** de Beautor, la rivière, le petit marais de Beautor, le « *petit prez de meulant de Bautor* », pour le premier, Jean Joly, Jacques **Adam** et le sieur Caignart de Saint-Quentin pour le second.

Les registres de l'église wallonne de Tournai prennent fin car le traité du 10 novembre 1785 à Fontainebleau enlève à la Hollande ses garnisons de *la Barrière*.

Malesherbes vient de publier un *Mémoire sur le mariage des protestants*.

Le 17 novembre 1787, le roi signe l'*édit de Tolérance* qui leur accorde l'état civil.

Un traité de commerce conclu par Calonne institue un régime de libre échange entre la France et l'Angleterre, ouvrant le royaume à la concurrence des produits industriels britanniques et déclenchant des faillites en chaîne. La campagne, avec son artisanat, souffre comme la ville. La Picardie comprend un grand nombre de manufactures pénalisées par ce traité. A Amiens, après cinq mois d'application, plus de 3500 métiers sont arrêtés. Les ouvriers se retrouvent sans travail. Les propriétaires terriens augmentant les fermages, les fermiers à leur tour réduisent l'embauche et les salaires. On voit réapparaître les troupes de mendiants, les rixes sur les marchés ... ..

A Beautor, le 16 mars 1788, une assemblée présidée par le curé Santerre cherche des solutions aux difficultés de la paroisse. Les frais d'entretien de deux grands ponts de bois, l'un sur l'Oise et l'autre sur la rivière qui conduit au moulin, d'une arche qui sert de pont pour les voitures et encore d'une *grande passe* bâtie en bois de 40 pieds de long que les bois de marine déposés au port de Beautor empruntent journellement, ces frais sont trop lourds pour le budget d'une seule commune villageoise. Un grand nombre de voitures des villages voisins, transportant des bois de chauffage, du lin et d'autres marchandises, utilise ponts et rues rendus chaque année impraticables par de si fréquents passages ... Enfin la paroisse doit aussi faire face à des difficultés de drainage ... Une nouvelle assemblée se tient le

2 mai, au presbytère comme de coutume. Jean Baptiste Mathieu est syndic, Joseph Bertin, greffier, Jean Joly, Jean Baptiste Turpin et Pierre Léon Cochet sont les présents nommés (Pierre Léon Cochet est sabotier, d'après un bail de terre du 14 nov.1776 - G. 619). La discussion porte sur la nécessité de faire un emprunt (E. Suppl.1895 -BB I - registre 1788, an III - A.D. Aisne).

Une convocation des états généraux est annoncée le 5 juillet et l'édit du 8 août les convoquera pour le 1<sup>er</sup> mai **1789**. Les élections des députés se déroulent de janvier à avril et les électeurs rédigent, selon l'usage, des cahiers de doléances. La communauté des habitants de Beautor prépare le sien - qui n'a pas été conservé - et désigne deux députés : Pierre Buire et Jean Louis *Doffemont* ... ..

Les hostilités sont déclarées le 20 avril **1792** ... Les bataillons de volontaires ne tiennent pas leurs positions et se débandent. Le nord et l'est de la France sont envahis ... ..

Dans le Noyonnais, les paysans sont appauvris par des réquisitions massives, celle des chevaux en particulier. Les routes sont défoncées par les charrois militaires. Femmes, enfants, vieillards travaillent aux champs car les hommes sont partis. Les manufactures picardes sont en difficulté depuis 1786; les gens du textile trouvent quelques débouchés dans les fabrications pour l'armée : draps, toiles à sacs ... mais bientôt ce sera l'arrêt de nombreux métiers à tisser. Les manufactures essaient de s'adapter au progrès technique. De nouveaux métiers arrivent d'Angleterre par contrebande ... ..

La victoire de Valmy, le 20 septembre, arrête l'invasion ennemie.

La *Convention nationale* abolit la royauté le 21 septembre et proclame la République.

Le citoyen Capet, condamné à mort, est guillotiné le 21 janvier **1793**.

Depuis la loi du 14 décembre 1789, dans chaque commune - nouveau nom de la paroisse - les citoyens actifs élisent au suffrage direct, parmi les contribuables payant une *contribution au moins égale à dix journées de travail*, les membres du conseil de la commune. Pour être citoyen actif, il faut avoir plus de 25 ans, être domicilié depuis un an dans la ville, ne pas être domestique, être *inscrit à la garde nationale* de son domicile, *avoir prêté le serment civique*, n'être ni en état d'accusation, ni failli, ni insolvable non libéré, et surtout payer une *contribution directe égale à trois journées de travail*. Les citoyens actifs élisent à la tête de la commune un *maire, pour deux ans, rééligible*. Un procureur de la commune est élu dans les mêmes conditions que le maire; il représentait le roi au conseil, il représente toujours les contribuables; il est leur avocat d'office dans les affaires contentieuses et fait aussi fonction d'accusateur public devant le bureau municipal siégeant comme tribunal de simple police. Par ailleurs, il a voix consultative dans toutes les affaires (J. Valynseele - *Gé-Magazine* n°148).

Comment les cinq premières années de la Révolution ont-elles été vécues à Beautor ? On peut lire sur le registre de l'état civil : « Aujourd'hui neuvième jour du mois de Pluviose, deuxième année de l'Ère Républicaine à midy, en la salle publique de la maison commune de Beautor et par devant nous **Hubert Demeulant** *maire* de la dite commune ... ». Ce 28 janvier **1794**, Hubert a quarante-six ans. Il est maire depuis peu mais les dates et les conditions du début et de la fin de son mandat ne sont pas connues.

Robespierre frappe en mars les Hébertistes puis en avril les Dantonistes. La *Grande Terreur* de juin et juillet envoie à l'échafaud près de 1400 condamnés ...

L'armée est passée de la défense à l'attaque ... Le 9 thermidor, Robespierre est arrêté. Il meurt sur l'échafaud le lendemain ...

La presse s'est développée mais, en Picardie, les journaux restent des feuilles d'annonces donnant quelques nouvelles générales. Comment les événements sont-ils connus et commentés à Beautor ?

Les conventionnels mettent sur pied la *Constitution de l'An III* terminée le 22 août **1795**.

Le 4 brumaire an IV (26 octobre) est établi de Directoire, avec un système électoral censitaire (droit de vote réservé à ceux qui justifient du versement d'un cens important).

Le 3 messidor an IV (**1796**) naît à Viry (N. Chauny) Célestine, fille de **Thomas Meulan** et Marie Catherine **Brochard**. Mais c'est le 30 mai **1798**, alors que Célestine aura bientôt deux ans, que Thomas Meulan, né à Pierremande en 1757, épouse Marie Catherine (° 1759) qui mourra à Viry le 11 mars 1814.

Le *coup d'État du 18 brumaire* (9 novembre **1799**) met fin au *Directoire*. La *Constitution de l'An VIII* est proclamée. Bonaparte est Premier consul ... ..

La loi du 28 pluviôse (17 février **1800**) met en place une administration régionale et locale basée sur la centralisation. Chaque circonscription administrative est sous la coupe d'un délégué du gouvernement, préfet, sous-préfet, maire, nommés par le Premier consul et respectivement assistés de trois conseils, général, d'arrondissement et municipal.

Est-ce à ce moment et par l'effet de cette réorganisation ou déjà par celle d'octobre 1795 qu'**Hubert Demeulant** perd son mandat de maire de Beautor ?

**Hubert Demeulant** est veuf de sa seconde femme, Marie Madeleine **Mayeux**, le 1<sup>er</sup> pluviôse an XI (21 janvier **1803**).

La promulgation du Code civil le 21 mars **1804** confirme la prééminence des notables.

Le 28 floréal (18 mai), Bonaparte est proclamé *empereur*.

Dans les années **1805-1806**, **Hubert Demeulant** paraît comme *adjoint* au maire de Beautor sur le registre des actes de l'état civil. Il n'a donc pas cessé de participer à la vie communale.

Le calendrier républicain cesse d'être employé le 31 décembre 1805 (11 nivôse XIV).

Veuf depuis plus de quatre ans, **Hubert Demeulant** s'éteint à l'âge de soixante ans, le 30 novembre **1807**, et il est inhumé au cimetière de Beautor le lendemain. Son fils **Jean Pierre** déclare le décès à la mairie. Son fils aîné, **Louis Hubert**, né du premier mariage, est toujours célibataire quoique âgé de trente-quatre ans.

Les deux filles aînées, issues du second mariage, Marie Anne Elisabeth Eléonore et Marie Madeleine Rosalie, ont épousé des tisserands, Jean Baptiste **G(u)érin** (le 30 ventôse an VI, 20 mars 1798) et Louis Quentin **Gayant**. Les trois plus jeunes, **Jean Pierre** (vingt-trois ans), **Antoine Nicolas** (vingt ans), aussi tisserands, et Catherine Joséphine, dix-huit ans (qui épousera un tisserand, Philibert **Poule**), vivent encore dans la maison de leur père probablement (les noms et les prénoms des filles et de leurs conjoints semblent assez incertains).

Le 11 mars **1810**, Napoléon épouse l'archiduchesse Marie Louise. L'empire est à son apogée. En 1811, les difficultés s'accroissent ... La guerre reprend ... ..

#### 4. Louis Hubert et Charlotte.

Le 1<sup>er</sup> avril **1812** à Beautor, **Louis Hubert Demeulant**, âgé de trente-huit ans sept mois, tisserand, épouse Marie Marguerite Charlotte, trente et un ans onze mois, fileuse, née à Rouy le 24 avril 1780 de Jean Charles **Guérin**, manouvrier à Rouy, et de Véronique **Palizeux**. Les témoins, **Jean Pierre Demeulant**, frère de l'époux, Louis **Fontaine**, cousin germain, Jean Charles et Joseph Guérin, frères de l'épouse, tous tisserands à Beautor ou à Rouy, signent l'acte.

Le 19 janvier **1813** à dix heures du soir naît Eugénie Adélaïde, premier enfant du couple. Deux tisserands de Beautor, Louis Quentin **Gayant**, trente-deux ans, oncle, et Jean Louis **Fontaine**, trente-quatre ans, sont témoins.

L'empereur voit l'Europe se soulever contre lui. La *Grande armée* repasse le Rhin, poursuivie par les troupes du prince de Schwarzenberg, du maréchal prussien Blücher et du roi de Suède et de Norvège, Bernadotte. Il ne peut empêcher l'invasion de la France.

Les nouvelles sont alarmantes et à Beautor, l'inquiétude grandit. Charlotte est enceinte, Eugénie a tout juste un an. Le 13 février **1814**, Charlotte met au monde une seconde fille, Eléonore Clarice. Le 24 février, La Fère est occupée par les Prussiens qui pillent l'arsenal; ils resteront sur place jusqu'au 22 mai.

En Champagne quelques combats victorieux ne retardent qu'à peine l'avancée des coalisés vers Paris. Le 5 mars au matin, la ville de Reims est reprise par Napoléon qui remonte vers le nord et arrive le soir à Berry-au-Bac. Le 6, il franchit l'Aisne et se dirige vers Corbeny, espérant reprendre Laon. Il se heurte alors aux avant-gardes des troupes de Blücher dont le quartier général est à Bray-en-Laonnois mais parvient le premier à Craonne (*Vieux Craonne*, au nord du village actuel). Les unités russes prennent position à la ferme de *Hurtebise*. Le 7 mars, il fait très mauvais temps au *Chemin des Dames*. Napoléon observe, depuis le moulin de *Vauclair*, les pentes verglacées. Toute la journée, les mouvements et les combats se multiplient. Les très jeunes conscrits de l'empereur, les *Marie-Louise* inexpérimentés, se battent vaillamment. Au soir de l'engagement, Napoléon occupe Bray, là où Blücher a passé la nuit précédente. Sept mille tués français et cinq mille russes jonchent le terrain. Coûteuse et inutile victoire ! Les 9 et 10 mars, Napoléon est tenu en échec devant Laon (d'après René Courtois - « *Le Chemin des Dames* » - Tallandier).

Les coalisés approchent de Paris; le gouvernement se retire en province.

Le 31 mars, le tsar Alexandre I<sup>er</sup> entre dans la capitale.

Marie Catherine **Brochard**, épouse de **Thomas Meulan**, est morte à Viry le 11 mars.

Louis XVIII arrive à Paris le 4 mai.

Le neuvième jour du mois de juin, par devant Thévenard, maire de Beautor, comparaissent « **Louis Hubert Demeulant**, âgé de trente-neuf ans, tisserand, et **Jean Pierre Demeulant**, âgé de trente ans, tisserand, oncles », qui déclarent le décès de Jean François Désiré Poulle âgé de trois ans quatre mois, fils de Jean François **Poulle** et de feu Madeleine Elisabeth Eléonore **Demeulant**. L'acte porte les signatures du père et de ses deux beaux-frères : *Poulle, Demeulant, Demeulant*.

Le 6 février **1815**, **Antoine Nicolas Demeulant**, vingt-sept ans et demi, épouse à Beautor Florimone Augustine **Lamotte**, vingt-trois ans. Leur premier enfant, **Louis Quentin**, naîtra le 1<sup>er</sup> novembre à Beautor.

Napoléon a quitté l'île d'Elbe. Le 20 mars, il est à Paris. Louis XVIII a pris la route de Gand.

La coalition se reforme et une nouvelle campagne se déroule ... ..

Les Prussiens sont de retour près de La Fère le 24 juin et le lendemain, *l'inondation couvre la ville*. Ne pouvant pénétrer, ils s'installent à l'entour. Le général prussien annonce à La Fère la chute de l'empire le 6 juillet et réclame la reddition de la ville. Sans succès.

Louis XVIII rentre à Paris le 8 juillet et monte sur le trône malgré les réticences des alliés.

Les gens de La Fère n'ont pas cédé. Une lettre du maréchal Blücher du 26 octobre ordonne enfin à ses troupes la levée du blocus. Le 5 novembre, les Prussiens de La Fère se retirent par les routes de Guise et de Saint-Quentin.

**Louis Hubert Demeulant** est père d'un troisième enfant, **Louis Isidore**, le 27 mars **1817**. Les témoins, de Beautor, sont Isidore Le Moine (peut-être le parrain), cultivateur, et André

**Delettre**, tisserand. Cet unique garçon - cité le 14 septembre 1841, âgé alors de vingt-quatre ans - sera tisserand. Aucun autre acte retrouvé ne permet jusqu'ici de dire s'il s'est marié, où il est décédé et quand ?

La tante de Louis Hubert, Marianne **Demeulant**, fileuse et nourretière, veuve d'un tisserand, Pierre **Fontaine**, meurt à Beautor le 10 septembre, âgée de soixante-douze ans. Les témoins au décès sont Jean Louis Fontaine, son fils (trente-huit ans) et François **Gouy**, son gendre (cinquante-quatre ans), tous deux tisserands.

L'inspecteur des forêts de S.A.S. Monseigneur le duc d'Orléans signe, le 27 janvier **1818** son rapport à propos des dévastations commises sur environ un tiers de la superficie (env. 20 ha) des bois de Deuillet et de Servais pendant le séjour des armées étrangères et propose des aménagements.

Un corps de sapeurs-pompiers est créé à La Fère en **1820** ... ..

Françoise **Bourg** meurt à l'hôtel-Dieu de Soissons le 31 décembre **1824**. L'acte de décès la désigne comme épouse de François **Meulan**. Un acte de notoriété du 29 mai 1849 rédigé par Jules Valentin Lhote, notaire à Anizy-le-Château corrigera l'erreur, précisant que l'époux est François **Melon** - Honoré François, surnommé **Mellon** le 30 mars 1782 à l'hôtel-Dieu de Soissons, *enfant trouvé* - manouvrier qui décèdera à Laon le 16 juillet 1839.

François, marié deux fois, est père de cinq enfants mais les descendants **Melon** n'ont pas de lien généalogique avec les descendants **Meulan**. Pourquoi le secrétaire de la mairie de Soissons a-t-il commis cette confusion le 1<sup>er</sup> janvier 1825 ? Est-ce parce qu'il connaît d'autres familles Meulan et que ce patronyme est plus familier à son oreille ?

A Bichancourt, près de Chauny, le 2 septembre **1825**, Célestine Meulan épouse L. Balthazar **Destré**, cinquante-sept ans, né à Bichancourt. Ils auront un fils, Thomas (trisaïeul de J. Martin ° La Fère 5 avril 1914). Balthazar mourra le 30 mai 1827.

Le 16 mai **1826** à onze heures du matin, **Louis Hubert Demeulant** meurt âgé de cinquante-deux ans. Son frère, **Antoine Nicolas**, quarante ans, tisserand, en fait la déclaration au maire, Jean Louis Thévenart, à trois heures de l'après-midi en présence de **Jean Pierre Demeulant**, quarante-trois ans, et de Montain **Riche**, cinquante-huit ans, tisserands à Beautor, le premier, frère, le second, ami du défunt.

La fille aînée du défunt, Eugénie, a treize ans. Clarice en a douze; elles seront fileuses comme leur mère et sans doute travaillent-elles déjà. Louis Isidore, neuf ans, est trop jeune pour remplacer son père devant le métier à tisser ...

Les revenus d'une fileuse sont dérisoires. L'utilisation des machines bouleverse les conditions de vie. Jusqu'alors, les paysannes filaient chez elles au rouet. Les fils obtenus étaient transformés en étoffes par les tisserands qui travaillaient à domicile. Mais les *mule-jennys*, machines utilisées d'abord en Angleterre, fabriquent huit, douze et même parfois plus de cinquante fils à la fois. Au début, elles servent à la filature du coton, nouveau venu parmi les textiles, puis on les emploie à la filature de la laine. Une seule personne fait le travail de quarante fileuses, deux machines font le travail d'un village !

L'ouvrier qui continue à travailler à la main, chez lui, doit accepter un salaire toujours plus faible, si bas qu'il lui permet à peine de vivre. Dans les villages resteront ceux qui possèdent la terre et la travaillent, avec ceux des artisans qui fabriquent et réparent leurs outils. Les autres iront là où se construisent les usines.

L'avenir doit être sombre pour la famille de Louis Hubert.

## 5. Eugénie Adélaïde.

**Eugénie Adélaïde Demeulant** a vingt-six ans. Elle vit, sans doute assez chichement - avec sa sœur cadette Eléonore Clarice et son jeune frère **Louis Isidore** - auprès de sa mère qui ne s'est

pas remariée. Une idylle se dessine peut-être entre Clarice et Denis, le fils du tisserand **Lamotte**, mais le mariage ne se conclura que dans deux ans. On se marie tard dans la famille, est-ce faute d'argent pour « s'établir » ? Charlotte, leur mère, avait trente-deux ans quelques jours après ses noces.

Eugénie a-t-elle un projet ? Les jeunes gens - souvent ses cousins et ses cousines - ne manquent pas autour d'elle. Une couturière de vingt et un ans, Victorine Aspasia Demeulant, va prochainement épouser un tisserand, Louis Quentin **Belamy**. **Florimond Demeulant**, vingt-neuf ans, tisserand lui aussi et capitaine de la Garde nationale à Beautor, semblerait être un beau parti s'il n'était probablement déjà engagé. Celle qu'il épousera dans quelques mois, Geneviève **Parent**, a sept années de plus que lui ... mais l'acte de mariage la dit « propriétaire » ...

Le 28 novembre **1839** naît à Beautor un garçon prénommé **Louis Désiré**. Son père est un tisserand, jeune marié de vingt-quatre ans, **Louis Quentin Demeulant**, cousin germain d'Eugénie ...

Et depuis l'été, Eugénie est enceinte. Garde-t-elle encore son secret ? Plus pour bien longtemps ... ..

Le 1<sup>er</sup> avril **1840**, **Eugénie** accouche chez elle d'un fils qu'elle nomme aussi **Louis Désiré**. Est-ce un effet de la mode ou le désir de se rapprocher d'une situation enviée qui n'est pas la sienne, d'un père qui n'est pas un époux ? ...

Par devant Théodore Louis Levé de Chanvenet, maire de Beautor, comparaît à midi Joséphine Desplayez, femme Henri Leclerc, menuisier à La Fère, sage-femme demeurant au dit La Fère qui déclare la venue au monde du bébé (à huit heures et demie du matin), de **père inconnu** et de **Aglaié Eugénie Demeulant**, âgée de vingt-sept ans, fileuse, domiciliée à Beautor en sa demeure. Les témoins ne sont pas de la famille, des amis peut-être ou des gens qui se trouvent là : Amable Dromar, quarante-cinq ans, tailleur d'habits, et Louis Isaïe Buire, trente-quatre ans, cultivateur, tous deux de Beautor.

L'enfant est baptisé le même jour. Le parrain est Clément Vasseur, la marraine, Artémise Tonnelier qui déclare ne savoir signer. L'acte porte les signatures *Vasseur* et *Bruyère*, desservant.

Que devient l'enfant - qui ne semble pas avoir été « reconnu » ? Est-il immédiatement emmené et placé dans une institution charitable - mais laquelle et où ? - et que devient sa mère, apparemment vivement rejetée par la famille ?

Un accouchement a lieu le plus souvent au domicile conjugal ou à celui des parents de la mère. Dans le cas d'un enfant naturel ou adultérin, il peut avoir lieu, pour plus de discrétion ou par rejet, au domicile de la sage-femme. Généralement la non-reconnaissance par la mère d'un enfant naturel, lorsque le nom de celle-ci figure dans l'acte de naissance, résulte de l'ignorance ou de la négligence (omission réparée à l'entrée à l'école ou parfois au mariage). L'absence de reconnaissance empêche l'enfant d'hériter de sa mère (sauf si elle fait un testament en sa faveur). Mais *l'enfant naturel*, même reconnu, *ne fait pas partie de la famille*. Il ne peut hériter de ses grands-parents, oncles et tantes ...

Depuis 1815, la règle habituelle est que l'enfant abandonné porte le nom de sa mère et un prénom. Il existe à Paris un système d'accueil des enfants abandonnés - comparable à l'Assistance publique qui sera instituée le 12 janvier 1849 - depuis les arrêtés consulaires de l'an IX. Mais qu'en est-il en province ?

Le 1<sup>er</sup> juillet 1840, **Pierre Florimond** (° 5 juin 1810, frère de Victorine Aspasia), tisserand, fils de **Jean Pierre Demeulant** et Marie Marguerite Rosalie **Demilly**, épouse Clarice Geneviève, trente-sept ans, fille de Jacques André **Parent**, tailleur d'habits, et de Marie Louise Suzanne **Lamotte**, fileuse.

Augustine Marie, fille de **Louis Quentin Demeulant** et de Marie Joséphine *Lempernesse*, naît le 7 août **1841** à Beautor. Cette petite sœur du premier Louis Désiré meurt le lendemain de sa naissance.

Le 14 septembre, Denis Amable, né le 8 octobre 1814 de Romain Amable *Lamotte* et Félicienne *Dromar*, épouse Eléonore Clarice Demeulant. Les témoins de l'époux sont **Florimond Demeulant**, tisserand, et Félix Auguste *Parent*, menuisier; ceux de l'épouse, **Antoine Nicolas Demeulant**, oncle paternel, et **Louis Isidore Demeulant**, frère germain. Où est *Eugénie*, la sœur aînée de Clarice et d'Isidore ?

Joséphine Augustine *Belamy* vient au monde le 28 juin **1842** et sa maman, Victorine Aspasia Demeulant (° 16 août 1818), meurt une semaine plus tard, le 5 juillet. Elle n'a pas vingt-quatre ans.

Selon le rapport, en **1844**, de l'inspecteur des forêts de S.A.R. Madame la duchesse d'Orléans, aujourd'hui reine des Français, les femmes indigentes munies de cartes délivrées par l'Inspection de Coucy, vont ramasser du bois mort les mardi et mercredi de chaque semaine depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril. Cette tolérance pourrait être maintenue. Le bois de Dœuillet, à 500 m de ce village et à 3 km de La Fère, dépendait de la maîtrise de Coucy-le-Château, maintenant du canton de La Fère (domaine privé du roi et de la Maison d'Orléans). Les bois de Servais appartiennent en propre à S.M. la Reine.

*Eugénie Adélaïde Demeuland*, trente-quatre ans, fileuse, célibataire, née et domiciliée à Beautor, meurt le 13 mars **1847** à l'hôtel-Dieu de Laon ... Seule ...

L'économiste des hospices et le commissaire aux inhumations déclarent le décès.

Depuis combien de temps est-elle à l'hôtel-Dieu ? Comment a-t-elle vécu ces sept dernières années ? Selon l'acte de décès, elle demeure toujours à Beautor. Pourquoi meurt-elle à Laon et de quelle maladie ? Où est son fils ? L'a-t-elle revu ? A-t-elle de ses nouvelles ? ... ..

Dans le tableau des recensements militaires de la classe **1860** pour le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, on trouve « **Louis Désiré Demeulant**, né le 17 mars 1840 (environ) à Beautor, Aisne, habitant 13 rue Transis, Paris XV<sup>e</sup>, fils de feu Eugénie et de père inconnu, profession passementier, n° de tirage 191 ». Il est peu vraisemblable que Louis Désiré - qui semble mal connaître sa date de naissance - ait été élevé à Paris alors que les enfants parisiens abandonnés sont eux envoyés en nourrice à la campagne. Où a-t-il appris son métier et depuis quand demeure-t-il rue Transis ?

Le n° 13 de la rue *du Transit* est occupé par la « Maison Lejean, fabrique de bretelles et de jarretières » (réponse de Ph. de Montjouvent - *Gé Magazine* n° 165). Désiré est peut-être un des ouvriers, logé chez son employeur.

L'abbé Groult d'Arcy (1760-1843) a cédé une partie de son domaine pour permettre l'ouverture d'une route de grande communication qui doit relier le Petit-Montrouge (et la route d'Orléans) à Vaugirard, Grenelle et Passy (vers la route de Rouen). Cette route départementale n° 10 (*annexée à Paris en 1860*) donne naissance aux rues du Haut-Transit, de Groult d'Arcy, du Bas-Transit et, entre les rues de la Croix-Nivert et du Pourtour de l'église, à la rue du Transit. Le n° 13 rue du Transit (rue de l'Abbé Groult en 1868) se situe, à Grenelle, entre l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle et le square Saint-Lambert (Jacques Hillairet - « *Dictionnaire historique des rues de Paris* » - Paris 1963).

Le 27 novembre 1861 à Beautor, Charlotte *Guérin*, âgée de quatre-vingt-un ans, veuve de Louis Hubert Demeulant, meurt chez son gendre Denis Amable *Lamotte*, tisserand, qui déclare le décès et signe ainsi que Jean Baptiste *Dromar*, garde-champêtre.

La grand-mère, Charlotte, et le petit-fils, Louis Désiré, ont-ils eu des nouvelles l'un de l'autre pendant ces vingt années passées ? Les oncles, **Louis Isidore** et Denis Amable, époux de Clarice, se sont-ils intéressés au sort de leur neveu ?

## 6. Louis Désiré et Aline Eugénie dite *Delphine*.

Le 2 décembre **1862** à dix heures du matin, devant Charles Dollé, maire de Craonne, **Louis Désiré Demeulant**, cordier, âgé de vingt-deux ans, libéré du service militaire, le numéro qui lui est échu au tirage n'ayant pas été compris dans le contingent, épouse Aline Eugénie **Moncourtois**, journalière, âgée de dix-neuf ans, née à Craonne le 20 mai 1843, fille mineure de Louis François Moncourtois, âgé de soixante-trois ans, manouvrier domicilié à Craonne, et de Marie Adélaïde **Mathieu** décédée à Craonne le 24 mars 1858, le père présent et consentant.

Les publications de mariage ont été faites à Craonne et à Bouconville. François Féron, quarante-six ans, boulanger demeurant à Bouconville, et Auguste Privataux, quarante ans, cultivateur demeurant à Berry-au-Bac, canton de Neuf-Chatel, ami de l'époux; Louis Joseph Debacq, quarante-deux ans, vigneron, et Joseph Lechantre, quarante-quatre ans, manouvrier, amis de l'épouse demeurant à Craonne, ont signé avec le maire. Le père de l'épouse et l'ami vigneron ont déclaré ne savoir signer.

Louis Désiré a quitté Paris et son métier de passementier pour celui de cordier à Bouconville. Est-il établi à son compte dès le moment de son mariage grâce à ses économies ou avec une aide, mais laquelle (il ne semble pas que ce puisse être l'aide de son beau-père) ? Comment le choix du village - où il s'est installé sans doute entre 1860 et 1862 - s'est-il fait ? Avait-il là des souvenirs d'enfance ou d'adolescence ? Aurait-il été pris en amitié par un couple sans enfant qui l'aurait élevé et lui aurait laissé un petit bien ? A-t-il gardé des contacts amicaux ou professionnels à Paris ? Est-il client de la Corderie centrale ? ... ..

Le 21 novembre **1863** à Liancourt, **Louis Désiré Demeulant**, lamineur, né à Beautor le 28 novembre 1839, demeurant à Creil avec ses père et mère, fils majeur de **Louis Quentin Demeulant**, employé aux forges de Montataire, et de Marie Joséphine **Lampernesse**, épouse Virginie Alphonsine **Raiche**, couturière, née à Ronquerolle, commune d'Agnetz (Oise), le 17 avril 1845 de Pierre Théodore Raiche, mécanicien, et de Marguerite Augustine Lesueur.

L'acte est dressé en présence de Jean Marie Ducrocq, cordonnier, vingt-sept ans, beau-frère de l'époux, Jean Baptiste Pangnier, cleric laïque, quarante-huit ans, demeurant à Montataire, oncle maternel de l'épouse, et Alphonse Raiche, mécanicien, vingt et un ans révolus, demeurant à Rantigny, frère de l'épouse. Tous ont signé le registre, la mère de l'épouse exceptée.

**Alphonse Alexandre Demeulant** naîtra à Creil, rue du Jeu de raquette, le 1<sup>er</sup> décembre 1869. Son père, **Louis Désiré**, chauffeur aux forges, déclarera la naissance, accompagné de Louis Bournot, trente-neuf ans, et Victor Henry, trente-cinq ans, faïenciers demeurant à Creil. Cette branche a donc quitté Beautor pour Creil.

Le 19 février **1864**, Louis Auguste, premier fils de **Louis Désiré Demeulant** et d'Aline Eugénie **Moncourtois**, naît à Bouconville mais il meurt le 27 mars suivant. C'est ensuite une fille, Marie Louise, qui vient au monde le 25 juin **1865**, mais comme son frère aîné, elle disparaît bientôt. Il faudra attendre que naisse un troisième bébé, Louise, pour que le couple voit grandir un enfant.

Depuis de longues années, la Prusse de Guillaume I<sup>er</sup> et de son ministre Bismarck développe une forte armée. Les maladresses de la diplomatie, les incidents qui suivent la publication de la dépêche d'Ems mènent à la déclaration de guerre par Napoléon III le 19 juillet **1870**.

L'armée française n'est pas prête. L'empereur et cent mille hommes sont prisonniers à Sedan où Napoléon III capitule le 2 septembre. Le 4 septembre à Paris, la république est proclamée. Le 19 octobre commence le siège de Paris ... ..

Faidherbe réorganise l'armée du Nord près d'Arras. Après de petites attaques, il se dirige vers Amiens, dégage la ville puis la perd, le 23 décembre. Victorieux à Bapaume, il doit s'arrêter pour reformer son armée. Il reprend sa marche mais il est vaincu à Saint-Quentin le 19 janvier **1871**.

La veille, dans la galerie des Glaces du château de Versailles, Guillaume a reçu le titre d'empereur. L'unité allemande est réalisée ... ..

L'épouse de **Louis Désiré Demeulant** s'est trouvée enceinte au début des hostilités. A Bouconville le 24 avril 1871, Aline Eugénie met au monde un fils baptisé **Louis Jules**. Il aura trois ans quand naîtra son frère, **Alphonse Désiré**, le 3 juin **1874**.

Le 5 août 1871, Célestine Meulan, veuve de Balthazar *Destré*, est morte à Bichancourt.

Le livret de famille est institué en **1877**. L'orthographe des noms patronymiques va être corsetée mais il y aura encore des erreurs.

Élodie Marie Louise, fille de **Louis Désiré Demeulant** et d'Aline Eugénie *Moncourtois*, voit le jour à Bouconville le 18 novembre **1881**.

Les républicains demandaient depuis longtemps la gratuité de l'enseignement primaire. Jules Ferry l'a fait décider le 16 juin 1881. L'école devient laïque et obligatoire en mars **1882**.

L'obligation scolaire pour les enfants de six à treize ans ne touche plus **Louise**, la fille aînée de Louis Désiré, qui travaille peut-être déjà. Est-elle allée en classe suffisamment pour savoir lire, écrire et compter ? Les deux garçons, **Jules** et **Alphonse**, ont eux respectivement onze et huit ans. Ils sont certainement scolarisés comme le sera la petite **Élodie**.

Le succès de l'Exposition universelle qui débute au Champ-de-Mars le 5 mai **1889** pour célébrer le centenaire de la Révolution aide à faire oublier le général Boulanger. Les Parisiens peuvent admirer la Tour Eiffel juste terminée ... ..

Le 26 novembre **1893**, Monsieur *Rillart de Verneuil* acquiert le château de la Bove à Bouconville.

## 7. Louis Jules et Marie Esther dite *Palmyre*.

Le 3 avril **1897**, à la mairie et à l'église de Lierval, **Louis Jules Demeulant**, cordier comme son père, épouse à vingt-six ans Marie Esther *Souraud*, vingt ans, couturière, née à Lierval le 9 avril 1877, fille de Martial Souraud, maçon-plafonnier (migrant creusois) et Esther Feton.

Le 3 juillet de l'année suivante, *Charlotte* Juliette, leur premier enfant, vient au monde. Sa sœur *Juliette* Charlotte, naît le 20 juin 1900. L'unique garçon, nommé **Louis Jules** comme son père, et la petite dernière, Marie Louise, naîtront respective-ment le 21 mai **1902** et le 28 juillet 1905, toujours à Bouconville.

**Louis Jules le Jeune** ne connaît pas son aïeul puisque **Louis Désiré Demeulant** meurt dix-neuf jours après la naissance de son petit-fils, le 9 juin 1902, à sept heures du soir, âgé de soixante-deux ans. Son fils, **Louis Jules le père**, et Ernest Chaplet, instituteur au village, viennent déclarer le décès. Charlotte et Juliette ne se souviennent pas de lui. Louis Désiré devait ne parler

qu'exceptionnellement de sa famille de Beautor, blessé par son abandon. Mais que pensait-il vraiment ? Qu'avait-il tenté ?

**Louis Jules le père** parlait avec nostalgie du village qu'il aimait, de son métier, des gens qui avaient partagé son existence avant la brutale rupture de la guerre en 1914. Il recevait régulièrement la visite de sa jeune sœur Élodie qui habitait Laon et auprès de laquelle leur mère finit ses jours (+ 15 octobre 1924). Il ne parlait pas - ou n'en ai-je pas souvenir - de son frère Alphonse, resté célibataire, qui travaillait avec lui à la corderie avant 1914. Qu'est-il devenu ? Sa sœur aînée, Louise, est resté veuve assez jeune d'un mari charretier, mort écrasé par la charrette dont il était tombé. Elle a élevé seule, péniblement, ses deux fils : Eugène, qui termine son service militaire en 1914 et meurt au front; Robert, le cadet, qui devient facteur.

Il évoquait avec déférence Monsieur de Verneuil, du château de la Bove. Cette attitude respectueuse était-elle aussi celle de Louis Désiré, son père ? Était-elle commune à tous les habitants du village - et somme toute, conforme à l'esprit de l'époque - ou bien Louis Désiré avait-il une raison particulière d'éprouver de la gratitude à son égard ? La famille Rillart n'a-t-elle pas, elle aussi, des attaches à La Fère ? Était-elle impliquée dans la vie de Bouconville avant l'achat du château en 1893 ? Dans des œuvres de bienfaisance peut-être ... Demeulant-Rillart, La Fère-Bouconville : y avait-il une relation et où pourrait-on la trouver ?

A Creil, rue de Montataire n° 46, **Alphonse Demeulant**, époux de Marthe Elisabeth Florentine Eugénie **Charlier**, est le père de **Pierre Emile** né le 15 février 1903. Alphonse signe la déclaration de naissance, signature accompagnée de celle de **Louis Désiré Demeulant**, soixante-trois ans, surveillant d'atelier, domicilié à Nogent-les-Vierges (Oise) et de celle de Théodore Charlier, vingt-cinq ans, employé, domicilié à Creil, rue de Montataire n° 46. L'aïeul de Pierre Emile est l'exact homonyme de l'aïeul de Louis Jules.

Alors que je me croyais dernière et unique porteuse du nom (ce qui reste vrai dans notre rameau familial), j'ai découvert que **Didier** et **Régis**, deux frères descendant de la branche cousine de Creil, portent et peuvent encore transmettre ce patronyme en grand danger d'extinction - *tout au moins sous sa forme Demeulant*.

Je connais maintenant les sept générations qui ont transmis ce patronyme Demeulant à mon père. Deux ou trois générations précédentes sont aperçues au XVII<sup>e</sup> siècle sans qu'il soit possible de dire qui est un ancêtre direct, qui est un collatéral.

Au tout début du XVII<sup>e</sup>, **Louis** à Péronne et **François** à Beautor sont tous deux employés à la gestion des finances, l'un « élu », l'autre « asseur des tailles ». Mais l'argent manque et les fonctionnaires sont irrégulièrement payés. Le prix des charges ne cessant de monter, il devient impossible d'envisager d'acheter de nouveaux offices.

Tous deux ont quelques « biens » probablement : une maison, des terres cultivables dont on vend les récoltes, des prés permettant de nourrir du bétail. Ce revenu pourrait être suffisant si la région n'était ruinée par la guerre, les incessants passages de troupes, amies ou ennemies, toutes dangereuses, à toutes les époques. D'une situation sociale aisée, on passe à la gêne. Il faut trouver des solutions. Le tissage qui se développe avantageusement à Saint-Quentin en est une ... jusqu'à ce qu'arrivent les machines à tisser qui dévalorisent le travail manuel. Les problèmes de santé - peut-être liés aux mauvaises conditions de travail des tisserands - et les décès prématurés, aggravent les difficultés.

Le problème protestant en Picardie est pour moi une découverte totale. Ce problème a certainement concerné des membres de la famille mais il est difficile à suivre, faute de documents.

La recherche généalogique pourrait s'arrêter là, sauf à tenter de préciser encore quelques points ... Mais j'ai découvert que les formes orthographiques du nom étaient instables : de Meullan ou Demeullan en 1595, de Melan à Canterbury en 1598, De Meulan - Desmolin en 1644, meulan, merlan, moulan, meulay à Flavy-le Martel en 1701, Demolon - Desmolons à Tournai en 1754, 1768, 1771 ... mes ancêtres certains, eux-mêmes, se permettaient des variantes ... alors que pour d'autres personnages, il n'est pas possible d'affirmer qu'il s'agit bien du même nom.

En parcourant un jour le dictionnaire pour quelque motif oublié, j'ai lu avec surprise à la rubrique **Guizot** que sa première épouse avait pour nom **Pauline de Meulan**. Il est évident que cette femme née au XVIII<sup>e</sup> siècle n'a pas de lien généalogique avec la famille que je viens d'étudier. Pourquoi ce patronyme ?

Je commence à rassembler des informations concernant l'épouse de Guizot car cette quasi-homonymie m'intrigue. Que peut révéler la généalogie de celle que je me permettrai d'appeler familièrement **Pauline** ?

Est-il utile de préciser que les événements historiques trouvés dans la *Généalogie de Pauline* seront les mêmes que ceux mentionnés dans la *Généalogie de Louis* mais vécus, pour l'un dans un village de province qui, s'il n'est pas loin de Paris, est aussi proche de la frontière du royaume, pour l'autre dans la capitale même ou souvent par rapport à elle, dans un milieu socialement très différent.